

## ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, January 24, 1979:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Goldenberg moved, seconded by the Honourable Senator Molgat:

That the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be authorized to examine and report upon the subject-matter of the Bill C-9, intituled: "An Act respecting Public Referendums in Canada on Questions relating to the Constitution of Canada", in advance of the said Bill coming before the Senate, or any matter relating thereto; and

That the Committee have power to engage the services of such counsel staff and technical advisers as may be necessary for the purpose of the said examination.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative.

All of these gentlemen were involved in the preparation of this legislation. I will ask Mr. Anderson to make a preliminary statement.

Mr. Anderson: I am happy to do so. I have a copy of the bill and the explanatory document. I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

Mr. Anderson: I will read a portion of the explanatory document to you.

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 24 janvier 1979:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur la teneur du Bill C-9, intitulé: «Loi concernant la tenue d'un référendum au Canada sur des questions touchant à la Constitution du Canada», avant que ce bill ou toute autre question qui s'y rattachent ne soient soumis au Sénat, et

Que le Comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de son étude.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat*

Robert Fortier

*Clerk of the Senate*

Mr. Charles Léveillé, président du Comité des élections, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Mr. Charles Léveillé, président du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, a été nommé à la tête du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.